

COLLEGE COMMERCIAL DE SAINT-CESAIRE,

Comté de Rouville, Canada.

PROSPECTUS.

Cet établissement, fondé par le Rév. J. A. PROVENÇAL et dirigé par les Religieux de Sainte-Croix, est consacré à l'enseignement des enfants et des jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie.

Le cours d'étude est de cinq années sans y comprendre la classe préparatoire.

Par un engagement conclu entre MM. les Commissaires d'écoles et la Corporation du collège, la classe de l'arrondissement du village Saint-Césaire se fait dans le collège même, et sous la surveillance de M. le Supérieur ; ce qui permet de recevoir dans le pensionnat des enfants plus jeunes et moins avancés que ceux que l'on admet ordinairement dans les collèges.

Les principales branches de l'enseignement sont les langues française et anglaise, le Catéchisme, la Calligraphie, l'Arithmétique dans toutes ses parties, la Géographie, l'Histoire, l'Algèbre, la Géométrie, la Tenue des Livres, la Littérature, le Dessin, des notions sur la Logique pratique, l'Astronomie, la Sténographie et la Téléggraphie.

CLASSE D'AFFAIRES.

Cette classe a pour but de donner aux élèves l'avantage de se livrer à la pratique des affaires. Dans ce département, on s'occupe de ventes, d'achats, d'opérations de banque et, enfin, de transactions commerciales de toutes sortes.

On délivrera des diplômes aux élèves qui auront subi un bon examen.